

Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

48

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

5

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 16 mars 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 mars 2023 à 18h30, 47 avenue du général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Mohammed OULABBI à Catherine MAZELLIER
Isabelle ROCHE-LACOMBE à Christiane SAMSON
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseiller ayant voix délibérative : Sylvie CHAUNY, Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 BUDGET ANNEXE ZA RACINE II

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Le Conseil Communautaire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par, Tony BERNARD, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	0,00	
Opérations de l'exercice	51 889,29	51 889,29
TOTAUX	51 889,29	51 889,29
Résultats de clôture		0,00
Reste à réaliser		
TOTAUX CUMULES		0,00
RESULTATS DEFINITIFS		0,00

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	93 471,16	
Opérations de l'exercice	70 109,02	48 996,17
TOTAUX	163 580,18	48 996,17
Résultats de clôture	114 584,01	
Reste à réaliser		
TOTAUX CUMULES	114 584,01	
RESULTATS DEFINITIFS	114 584,01	

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	93 471,16	
Opérations de l'exercice	121 998,31	100 885,46
TOTAUX	215 469,47	100 885,46
Résultats de clôture	114 584,01	
Reste à réaliser		
TOTAUX CUMULES	114 584,01	
RESULTATS DEFINITIFS	114 584,01	

*Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

- **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 50

Représentés : 5

1 Non-participation : T. BERNARD

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Pour : 54

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon